



DEMANDE DE LICENCE DE PECHE EMBARQUEE – REGION BRETAGNE

Campagne 2027

Demande à retourner par courrier (le cachet de la poste faisant foi de la date d'arrivée) Au CDPMEM d'immatriculation du navire	DATE LIMITE DE DEPOT : Entre le 1^{er} septembre et le 30 septembre 2026	
	Dossier Reçu :	Cachet du CDPM :
ATTENTION : une pénalité de 100 € est appliquée pour toute demande en renouvellement déposée hors délai		

NAVIRE	Nom :		Quartier d'immatriculation :	
	Numéro d'immatriculation :		Année de construction :	
	Catégorie de navire (cocher la case)	2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐	Jauge brute : ums	Puissance : Kw
	Port de débarquement			Longueur H.T : m
	Déclarations électroniques	☐ oui ☐ non	VMS	☐ oui ☐ non

ARMATEUR	Nom/Prénom ou raison sociale			
	Adresse			
	Email		@	
	N° cotisant ENIM (xxAxxxx ou SPRxxxx)		Date de Naissance :	Téléphone :
	Effectif de l'équipage		Organisation de producteurs : ☐ oui ☐ non Si oui laquelle :	
	COMPTABLE ou CENTRE DE GESTION Coordonnées (adresse / courriel)			

LISTE DES PIECES A FOURNIR (sauf en cas de renouvellement à l'identique) :

☐	Certificat d'enregistrement du navire	☐	Permis d'armement en cours de validité
☐	Licence de pêche européenne	☐	Permis de navigation en cours de validité
☐	Pour les 1 ^{ères} installations : brevet de commandement et compromis de vente ou acte de vente, statut de la société (le cas échéant)		

Région Bretagne	Licence(s) demandée(s)		Renouvellement	Nouvelle demande /1 ^{ère} installation	Prix de la licence (a)
	Bolinche [Sud 48°30]				235 €
	Canot (navires ≤ 10m embarquant au maximum 2 hommes d'équipage)				190 €
	Récolte du goémon	Navires immatriculés dans les Côtes d'Armor			200 €
	❖ Pour la récolte de la <i>L. digitata</i> - Secteur demandé : ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 - Extrait grue demandé : ☐ 1 ☐ 2	Navires immatriculés dans le Finistère [0 – 49] kW			200 + 550 = 750 €
		Navires immatriculés dans le Finistère [50 – 99] kW			200 + 750 = 950 €
		Navires immatriculés dans le Finistère [100 – 149] kW			200 + 950 = 1 150 €
		Navires immatriculés dans le Finistère ≥ 150 kW			200 + 1 150 = 1 350 €
	❖ Récolte <i>L. hyperborea</i> ☐				
	Crevettes Grises (uniquement navires des quartiers d'Auray / Vannes et Pays de la Loire)	Navire armé en 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème} catégorie navigante avec un seul homme			100 €
		Navire armé en 3 ^{ème} catégorie			136 €
		Navire armé en 2 ^{ème} catégorie			190 €
	Nasse à poisson	Navire ≤ 10m			100 €
		10 m < Navire ≤ 12m			200 €
		12 m < Navire ≤ 16m			500 €
		Navire > 16m			1 000 €
	Crustacés	Navire armé en 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème} catégorie navigante avec un seul homme embarqué			100 €
		Navire armé en 3 ^{ème} catégorie			136 €
		Navire armé en 2 ^{ème} catégorie			190 €
	Filet	Navire ≤ 10m			105 €
		Navire > 10m			135 €
	Métiers de l'hameçon	Navire ≤ 10m			101 €
		10 m < Navire ≤ 12m			185 €
		12 m < Navire ≤ 16m			215 €
		Navire > 16 m			275 €

A COMPLETER POUR LES DEMANDES DE LICENCES CANOT, METIERS DE L'HAMEÇON, FILET A POISSON, NASSE A POISSON ET CRUSTACES

CANOT, METIERS DE L'HAMEÇON et NASSE à POISSON (Cocher chaque secteur fréquenté ou souhaité)	1	2	3	4	5-6	7	8	9	10
CANOT et FILET (Cocher chaque zone fréquentée ou souhaitée)	A		B	C		D		Zone DZ	
CANOT et CRUSTACES (Cocher zone fréquentée ou souhaitée)	Zone Biologiquement sensible			CIEM IV		CIEM VII		CIEM VIII	
AEP Crustacés (Obligatoire si pêche des crustacés au-delà des 12 milles ou pour les navires > 10 m)	Zone Biologiquement sensible			CIEM IV		CIEM VII		CIEM VIII	

Secteur	Licence(s) demandée(s)	Renouvellement	Nouvelle demande/1 ^{ère} installation	Prix de la licence (a)
Côtes d'Armor 22	Bivalves Côtes d'Armor			100 €
	Bulot Côtes d'Armor			205 €
	Chalut Paimpol			100 €
	Seiches au casier Côtes d'Armor			100 €

(a) POUR CHAQUE LICENCE DEMANDÉE, JOINDRE UN REGLEMENT A L'ORDRE DU CRPMEM DU MONTANT INDIQUÉ.

Secteur	Licence(s) demandée(s)	Renouvellement	Nouvelle demande/1 ^{ère} installation	Prix de la licence (a)
Finistère 29	Bivalves Concarneau - Glénan			135 €
	Bivalves Mer d'Iroise – Douarnenez			135 €
	Bulots Morlaix			100 €
	Chalut Mer d'Iroise			155 €
	Filets Rade de Brest			100 €
	Pouces-pieds Concarneau			100 €
	Pouces-pieds Iroise			100 €

Secteur	Licence(s) demandée(s)	Renouvellement	Nouvelle demande/1 ^{er} e installation	Prix de la licence (a)
Ille et Vilaine 35	Bivalve Saint-Malo			100 €
	Bulot Saint-Malo			436 €
	Vénus Saint-Malo			100 €
	Seiches au casier Saint-Malo			100 €
	Licences Canot et Crustacés – Timbre pêche en plongée des crustacés ⁽¹⁾			

(1) Ce timbre est réservé aux titulaires d'une licence de pêche en plongée sur l'Ille-et-Vilaine (Bivalves en plongée Saint-Malo, Coquilles Saint-Jacques secteur de Saint-Malo option plongée ou ormeaux en plongée zone 1).

Secteur	Licence(s) demandée(s)		Renouvellement	Nouvelle demande/1 ^{er} e installation	Prix de Licence (a)
Morbihan 56	Bivalves Lorient côtier (excepté Coquilles Saint-Jacques)				100 €
	Bulots Auray/Vannes				100 €
	Coquillages Auray/Vannes				150 €
	Moules drague Auray/Vannes				140 €
	Palourdes drague				390 €
	Palourdes et coques Mesnard Castilly				140 €
	Pétoncles Golfe du Morbihan				100 €
	Licence Crustacé – Timbre Casiers à goulotte(s) latérale(s) non rigide(s) dans le Morbihan				100 €/homme embarqué
	Seiches Morbihan	☐ Option Chalut			☐ Navire ≤ 12 m : 150 €
		☐ Option Casier/filet			☐ Navire > 12m : 300 €
					150 €

(a) POUR CHAQUE LICENCE DEMANDÉE, JOINDRE UN REGLEMENT A L'ORDRE DU CRPMEM DU MONTANT INDIQUÉ.

Je soussigné, atteste et certifie sur l'honneur que : *(Merci de bien cocher ces champs qui sont obligatoires)*

- ☐ J'ai pris connaissance des délibérations et des conditions d'éligibilité aux licences
☐ Je suis à jour des paiements des contributions professionnelles obligatoires dues aux différents organismes professionnels, le cas échéant
☐ Je réalise une demande pour un navire détenteur d'un PME, actif au fichier flotte européen et dont le permis de navigation est en cours de validité.
☐ Les conditions d'exploitations du navire, objet de la demande, sont conformes à la licence demandée
☐ Je suis à jour de mes obligations déclaratives de captures, le cas échéant

Je joins à la présente demande le paiement ou justificatif de paiement de la ou des licence(s) demandée(s) :

☐ paiement par chèque (joindre un chèque par licence bretonne demandée) ou ☐ paiement par prélèvement

☐ J'autorise, de manière permanente, l'accès du CRPMEM de Bretagne, dans le cadre de ses missions, aux informations et caractéristiques de mon activité, détenues par des entités tierces publiques ou privées, y compris les données de capture, de vente et de géolocalisation

Nombre total de licences demandées :

Fait le Signature

RAPPELS

- 1) L'éligibilité et la priorisation des demandes sont définies dans la délibération « CADRE COMMUN D'ATTRIBUTION DES LICENCES DE PECHE EMBARQUEE » pour la pêche embarquée.
- 2) Les contingents et mesures techniques propres à chaque licence sont définis dans les délibérations particulières « ACCES » propres à chaque licence.
- 3) Le prix de chaque licence est défini dans la délibération « FINANCIERE ».

(a) POUR CHAQUE LICENCE DEMANDÉE, JOINDRE UN REGLEMENT A L'ORDRE DU CRPMEM DU MONTANT INDIQUÉ.

Politique de confidentialité des données personnelles

Dernière mise à jour le 14/04/2026

La présente politique d'utilisation des données a pour objet d'informer le demandeur de licence et/ou extraits (ci-après « Personne concernée ») de manière claire et transparente des traitements de données personnelles effectués par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne (ci-après « Responsable de traitement »), représenté par son Président, dans le cadre de ses obligations selon les dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles (ci-après « RGPD »).

La présente politique peut être amenée à évoluer en fonction du contexte légal et réglementaire, et au regard de la doctrine de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (ci-après « CNIL »).

Les données personnelles sont collectées par le Responsable de traitement directement auprès de la Personne concernée, lors de la demande de licence de pêche sur Pescalice ou sur formulaire papier.

Les données personnelles de la Personne concernée sont hébergées au sein de l'Union Européenne (ci-après « UE ») et ne font l'objet d'aucun transfert de données hors de l'UE.

DETAILS DES TRAITEMENTS

Finalités	Données collectées	Base légale	Durée de conservation
<u>Gestion et délivrance des autorisations administratives de pêche</u>			
- Communication entre la Personne concernée et le Responsable de traitement, - Paiement des contributions financières,	Photo, nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance, adresse email, nom et immatriculation du navire, numéro ENIM ou MSA ou Sécurité Sociale, numéro de marin	Obligation légale selon les dispositions du code rural et de la pêche maritime (L. 912-3 et L. 921-2)	Le temps de l'exécution des finalités en base active. Pendant une durée de 15 ans en base intermédiaire à des fins de recherche d'antériorité et d'exercice ou de défense de droits en justice. Puis suppression définitive sauf immatriculation et nom du navire sans qu'il soit possible d'identifier la personne concernée.
<u>Défense des intérêts de la filière et gestion halieutique</u>			
- Espèces hors quotas (non-soumises à des totaux autorisés de captures ou à des quotas de captures en application d'un règlement de l'Union Européenne)	Nom et prénom de la Personne concernée, nom et immatriculation du navire	Obligation légale selon les dispositions du code rural et de la pêche maritime (L. 912-3 et L. 921-2)	Le temps de l'exécution des finalités en base active. Pendant une durée de 15 ans en base intermédiaire à des fins de recherche d'antériorité et d'exercice ou de défense de droits en justice. Puis suppression définitive sauf immatriculation et nom du navire sans qu'il soit possible d'identifier la personne concernée.
- Espèces sous quotas (soumises à des totaux autorisés de captures ou à des quotas de captures en application d'un règlement de l'Union Européenne)		Consentement	

Destinataires des données personnelles : Responsable de traitement et ses services, Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, Comités départementaux des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (Finistère, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Côtes d'Armor), Direction générale des Affaires maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture, Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique Manche Ouest et le Centre National de Surveillance des Pêches.

Les données personnelles de la Personne concernée sont également susceptibles d'être transmises aux sous-traitants du Responsable de traitement. Au préalable, le Responsable de traitement s'est assuré que ceux-ci présentaient des garanties suffisantes en termes de protection des données personnelles.

DROITS DE LA PERSONNE CONCERNEE

La Personne concernée dispose des droits suivants : Droit à l'information, Droit d'accès, Droit de rectification, Droit d'opposition, Droit à l'effacement, Droit à la limitation, Droit à la portabilité, Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (la CNIL).

La Personne concernée exerce ses droits en présentant une demande à l'adresse suivante : donnees@bretagne-peches.org ou 33 boulevard Solferino - 35000 Rennes.

Toutes les délibérations et les arrêtés d'approbation sont disponibles sur le site www.bretagne-peches.org